



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Charente-Maritime

Stage pendant les vacances scolaires CMA

publié le 11/12/2020 - mis à jour le 02/02/2023

Descriptif :

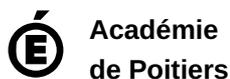
Pour les élèves de 4ème et 3ème

Vous avez la possibilité de faire des stages pendant les vacances scolaires sous conditions :

- ▶ Être en classe de 4ème ou 3ème
- ▶ Faire son stage pendant les vacances
- ▶ Faire la découverte d'un métier de l'artisanat
- ▶ 1 semaine maximum

Si les conditions sont réunies, les parents doivent contacter directement la chambre des métiers pour la convention :

- ▶ à St Germain de Lusignan : 05.46.48.70.70 - m.baril@cm-larochelle.fr
- ▶ ou à Lagord : 05.46.00.89.17 - c.nicolle@cm-larochelle.fr



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.